

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Harmonie au clavier et écriture
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☒ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ Option Musique de chambre ☐ Option Musique contemporaine ☐ Option Composer-performer ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ Option Chef de Chant ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ Option Multimédia ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ Option Enseignement ☐ Option Recherche ☐ Option Ethnothéories
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : ☒ A1 ☒ A2 ☒ A3 ☒ A4 ☐ A5 Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation	
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	45-60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☒ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
A1 - Acquérir les connaissances théoriques des fonctions tonales de bases : les notions d'accord, de renversements, de position. - Acquérir les connaissances de base pour pouvoir lire une ligne de basse et la réaliser. - Acquérir des réflexes et automatismes des fonctions tonales de bases : enchaînement, cadences de base, harmoniser des chansons simples en pouvant utiliser les harmonies I, IV, V. - Développer la prise de conscience sur les plans moteurs et auditifs de l'harmonie dans ses dimensions verticale et horizontale.	
A2 - Développer les connaissances théoriques. - Développer la maîtrise pratique de l'utilisation des renversements, élargir la pratique des enchaînements d'accords, de marches harmoniques. - Développer la capacité à déchiffrer une ligne de basse. - Développer la capacité à harmoniser des chansons simples.	

A3

- Acquérir les fondamentaux de l'harmonie tonale, enchaînements d'accords, cadences, marches harmoniques, rythme harmonique, modulations aux tonalités voisines.
- Intégrer ces éléments par mémorisation, transposition, automatisation, mise en application dans des improvisations et « écritures » variées (formules d'accompagnement, répartition entre les mains, mélodie accompagnée, mesures, tempi, caractères variés).
- Développer la capacité à analyser des pièces simples du répertoire, et à en extraire des schémas harmoniques exploitables pour l'improvisation.
- Développer la capacité à harmoniser des chansons sur le vif.
- Développer le sens de la carrure et de la modulation.

5. Contenu et forme de l'enseignement**A1**

Connaissances harmoniques :

- Accords de 3 sons et 7 du V et renversements.
- Tonalités jusqu'à 3 altérations.
- Marches harmoniques non-modulantes, cadences usuelles.

Jeu pianistique :

- Exercices de coordination main – regard – oreille.
- Formules d'accompagnements simples (accords répétés, arpégés, rythmés, déplacés, mélodie à la main droite).

Techniques d'apprentissage :

- Travaux de mémorisation, transposition, réalisation, automatisation, musicalisation, improvisation, à partir de matériaux variés (basses chiffrées, chansons, schémas de modulations, enchaînements d'accords fixés comme éléments de construction d'un discours musical).
- Travail personnel et en cours, avec préparation longue, courte, ou sans préparation.

A2

Connaissances harmoniques :

- Accords de 3 et 4 sons, 7 du V et renversements.
- Tonalités jusqu'à 3 altérations.
- Marches harmoniques modulantes et non-modulantes, cadences usuelles.
- Modulations.
- Harmonisation de gammes.

Sens de la forme :

- Schémas harmoniques extraits du répertoire.

Jeu pianistique :

- Formules d'accompagnements (accords répétés, arpégés, rythmés, déplacés, croisements de mains, mélodie à la main droite).
- Applications pédagogiques pour le mouvement et l'enseignement (travail sur le poids, la nuance, les registres, l'élan, le toucher, etc.).

Techniques d'apprentissage :

- Travaux de mémorisation, transposition, réalisation, automatisation, musicalisation, improvisation, à partir de matériaux variés (basses chiffrées, chansons, schémas de modulations, enchaînements d'accords fixés comme éléments de construction d'un discours musical)
- Travail personnel et en cours, avec préparation longue, courte, ou sans préparation.

A3

Connaissances harmoniques :

- Accords de 3 et 4 sons (7 du V et renversements).
- Tonalités jusqu'à 3 altérations.
- Marches harmoniques modulantes et non-modulantes, cadences usuelles.
- Harmonisation de gammes.

Sens de la forme :

- Carrures par 8 mesures, structure harmonique de type « modulation–confirmation ».
- Schémas harmoniques extraits du répertoire.

Jeu pianistique :

- Formules d'accompagnements (accords répétés, arpégés, rythmés, déplacés, partagés, croisements de mains, mélodie à la main droite ou la main gauche, etc.).
- Applications pédagogiques pour le mouvement et l'enseignement (travail sur le poids, la nuance, les registres, l'élan, le toucher, etc.).

Techniques d'apprentissage :

- Travaux de mémorisation, transposition, réalisation, automatiser, musicalisation, improvisation, à partir de matériaux variés (basses chiffrées, chansons, schémas de modulations, enchaînements d'accords fixés comme éléments de construction d'un discours musical).
- Travail personnel et en cours, avec préparation longue, courte, ou sans préparation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|--|--|
| ☒ Examen noté* | ☒ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Prestation artistique | ☒ Production écrite | ☐ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contrôle continu noté : 50%

Examen noté : 50%

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☒ Expert-e interne | ☐ Expert-e externe |
| ☐ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est

	nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Pascale ROCHAT-MARTINET, Stéphane ORLANDO, Pablo CERNIK	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM